

17 nov 2008 -21:00

Le Ministre De Gucht se rend à New York pour la révision du mandat de la Monuc

Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se rendra du lundi 24 au mercredi 26 novembre à New York. Dans le cadre de la présence belge au Conseil de sécurité des Nations-Unies il aura des contacts en vue du renforcement et de la prolongation du mandat de la MONUC.

Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se rendra du lundi 24 au mercredi 26 novembre à New York. Dans le cadre de la présence belge au Conseil de sécurité des Nations-Unies il aura des contacts en vue du renforcement et de la prolongation du mandat de la MONUC.

Le Ministre De Gucht se rend à New York pour la révision du mandat de la Monuc Bruxelles, le 17 novembre 2008Le Ministre des Affaires Etrangères Karel De Gucht se rendra du lundi 24 au mercredi 26 novembre à New York. Dans le cadre de la présence belge au Conseil de sécurité des Nations-Unies il aura des contacts en vue du renforcement et de la prolongation du mandat de la MONUC. Le Ministre participera à un debriefing organisé par la Monuc et il aura des entretiens avec le Secrétaire général des N.U. Ban Ki-Moon ainsi qu'avec le Chef du Département des opérations de maintien de la paixAlain Leroy. Le 25 novembre, il coprésidera avec la France une réunion ouverte à laquelle participeront les membres du Conseil de Sécurité, des représentants des pays concernés ainsi que des ONG et la presse.Le Ministre De Gucht souhaite ainsi apporter une contribution effective aux efforts de la communauté internationale visant à apporter une réponse à la violence à l'est du Congo. Outre un renforcement des effectifs de la MONUC, le Ministre attache également une grande importance à une révision de son mandat qui tombe déjà sous le chapitre VII de la Charte des NUDeux objectifs sont centraux: d'un côté la Monuc doit pouvoir intervenir de manière totalement indépendante contre toute forme de violence illégitime à l'encontre de la population civile. D'un autre côté, la Monuc doit également pouvoir intervenir contre l'exploitation minière illégale à l'est du Congo. Le Ministre est d'avis que seule la sécurité pour la population et la lutte contre le pillage des ressources naturelles peuvent offrir une solution durable au drame humain à l'est du Congo.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be